

Prévention des risques routiers professionnels

Mardi 2 octobre 2018, de 9h à 11h
Pôle d'Enseignement Supérieur Gavy Océanis
Amphithéâtre
1, Boulevard de l'Université - 44600 Saint-Nazaire

le risque routier lié au trajet domicile – travail et aux déplacements professionnels

Quelles obligations et quelle responsabilité pour l'employeur ?
Quelles actions mettre en œuvre ? Comment ?
Quelles retombées sociales et économiques positives en attendre ?



en partenariat avec



LES ENTREPRISES DE LA REGION NAZAIRIENNE SE MOBILISENT POUR LA SECURITE ROUTIERE LIEE AU TRAVAIL !

Sous la présidence de Nicole KLEIN, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique, en partenariat avec le Conseil départemental de Loire Atlantique, la CARSAT, la CCI Nantes - Saint Nazaire, et les entreprises Airbus, STX France, MAN Energy solutions, STELIA, signataires de la déclinaison départementale de « l'Appel National des Entreprises en faveur de la Sécurité Routière au Travail », le GIE Grand Ouest, et des Associations d'entreprises,

PSRE* et AGIROUTE** vous invitent à assister au colloque « Le risque routier lié au travail », qu'ils animeront le mardi 2 octobre 2018, de 9 h à 11 h, dans l'Amphithéâtre du Pôle d'Enseignement Supérieur, 1, Boulevard de l'université à Saint-Nazaire.

Ce colloque s'inscrit dans le prolongement des rencontres de Fay-de-Bretagne d'octobre 2017, et de la mobilisation des entreprises et collectivités du bassin d'emploi de la Région nazairienne en faveur de la sécurité routière des salariés, non seulement en mission mais sur le trajet domicile – travail première cause de décès parmi les accidents du travail.

* Association Promotion et suivi de la sécurité routière en entreprise

** Agiroute, société de conseil en prévention routière

PROGRAMME

08h30 Accueil du public

09h – 09h15 Ouverture

M. Johann MOUGENOT, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique, chef de projet sécurité routière

M. Philippe GROSVALET, Président du conseil départemental de la Loire-Atlantique

09h15 – 09h30 « Enjeux du risque routier au travail »

M. Vincent BERTON, CARSAT Pays de la Loire.

09h30 – 11h00 Débat

*animé par M. Gérald PLOQUIN, Délégué PSRE**

avec

M. Nolwenn QUIGUER, Avocat spécialiste

M. Vincent BERTON, Ingénieur prévention CARSAT

M. Joël ANDRE, IDSR, Conseil en prévention AGIROUTE

M. Eric BROUILLON, Représentant AGEA (Fédération Nationale des syndicats d'Agents Généraux d'Assurance)

11h00 – 11h30

Questions du public

11h30-11h45

Clôture

Le conducteur qui conduit en qualité de salarié d'une entreprise, est regardé, sur l'espace public, comme tout autre conducteur. Il est soumis au code de la route, et il peut être pénalement responsable d'un accident.

Mais l'accident routier lié au travail est aussi un accident du travail, et l'accident de la circulation au cours du trajet domicile - travail est aussi, sous certaines conditions, un accident du travail.

Quelle peut être la responsabilité de l'employeur ? Quelles sanctions encourt-il ?

Une politique de prévention concernant le management des déplacements, des communications et des véhicules est nécessaire : comment la mettre en œuvre ?

Quelles que soient vos questions (risques pour l'employeur liés à l'usage du téléphone par les salariés au volant, désignation du salarié en infraction routière, défaut de permis de conduire d'un collaborateur, contrôles d'alcoolémie ou d'usage de stupéfiants, actions de prévention à mettre en œuvre...) **des experts vous apporteront des réponses** et mettront leurs supports d'information à votre disposition.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

Vous pouvez vous inscrire à ce Colloque "le risque routier lié au travail" sur l'application **WEEZEVENT <https://www.weezevent.com/inscription-colloque-prevention-risques-routiers-professionnels>**

Pour tout renseignement complémentaire :

Gérald PLOQUIN, Délégué PSRE Tel 06 81 20 54 58 - Joël ANDRE - AGIROUTE Tel 06 72 47 80 06

PLAN D'ACCES



Transports en commun

Depuis la gare TGV SNCF : ligne *hézec*
Quai H1 – Direction Université – Terminus : Université
Réseau STRAN : <http://www.stran.fr/>

Depuis Nantes : rejoindre N165 et suivre direction :

St-Nazaire
La Baule
Savenay

Continuer sur N171 – passage à proximité de
Montoir de Bretagne puis Trignac
Prendre direction :

D99 La Baule
St-Nazaire Ouest
Guérande

Continuer sur D213. Prendre sortie en direction
de :

St-Nazaire Ouest
St-Nazaire Hôpital
L'Immaculée
Océanis
St-Marc/Mer

Au rond-point (échangeur de Cran-Neuf) prendre
3^{ème} sortie et continuer tout droit jusqu'au rond-point
Océanis (rond-point situé après le Centre Cial
Géant Casino).

Au rond-point Océanis prendre 4^{ème} sortie direction
Université Gavy. Descendre le boulevard de
l'Université jusqu'au carrefour (feux).

Continuer tout droit sur environ 100 m. Le Bâtiment
CCI Formation se trouve sur la droite (signalé par le
totem CCI Formation Pasca). Le parking est situé
derrière le bâtiment.